Procès-verbal
BUREAU TERRITORIAL
Jeudi 6 Juillet 2023 (17h30)

Présidence : Alain DOUCET

Membres présents : Christian ABEILHE, Alain AZPIROZ, Annette BERBOUS, René BES, Pierre CROS, André LAUR, Jean Claude LEGENDRE, Jean Yves MOURET, Marie-Dorothée PEREZ, Jean POUS, Alain REY, Ghislaine ROSSIGNOL, Max SANTA, Rolland SORMANI

Membres excusés : Jocelyn BROUSSE, Daniel COLLET, Julie CUMINETTI Jean-Louis DAVID, Christophe GIL, Alain MACCHION, Antoine MARTINEZ, Michel PFLIEGER, Bernard PUJOL, Bernard VAUR.

Assistent : Pierre CIBOT, Eric PLANES, David ROSICH.

Ouverture de la séance à 17h30

1- Communication du Président

Retour sur l'Assemblée Générale d'Albi qui s'est parfaitement bien déroulée, Le Président remercie le Comité Départemental du Tarn et la Ville d'Albi pour leur contribution.
Il exprime sa satisfaction quant à l'excellent résultat obtenu (0 voix contre) sur le rapport moral présenté par Jean-Yves MOURET, et à l'élection des 2 candidates promues au Comité Directeur. La troisième prétendante sera cooptée.

Congrès de Lille de la FFR, Le Président fait état de la forte représentation au Congres de Lille des clubs occitans et du nouveau Bureau voté en Comité Directeur.
Il porte à la connaissance des membres présents que la candidature de Toulouse pour le congrès de l'an prochain n'a pas été retenue. De même, ne sont pas retenus pour les matchs de U20 les sites de Béziers, Perpignan et Montauban, ces clubs ne remplissant pas les critères pour attribution des rencontres U20 ou Féminines.

Remise des Trophées Ladies et Gentleman à la Dépêche du Midi. 6 clubs ont été récompensés.

Réunion avec Florian GRILL et les présidents de Ligues pour un tour d'horizon.

Le Président demande à Christian ABEILHE et Jean Louis LLANTA de lui faire un bilan sur les regroupements de cette année et l'évolution sur les 2 années précédentes ainsi que la progression qui a pu être enregistrée sur les effectifs. Ce document sera transmis à Florian GRILL.

2- Validation procès-verbal

Jean-Yves MOURET soumet à l'approbation du Bureau les procès-verbaux des réunions des 28 mars 2023, 11 avril 2023 et 9 mai 2023.
Le Bureau approuve les procès-verbaux à l'unanimité.

3- Arbitrage (Annexe 1)

David ROSICH présente les organigrammes de la CRA : fonctionnel, organisationnel, désignations, CTC/Arbitres.

Il communique les informations sur le début de saison :
-Stage F2/F3 à Nimes du 25 au 27 août, tous les arbitres de Fédérale 2-3 sont conviés à ce stage obligatoire.
-Stages interdépartementaux pour les arbitres régionaux, le 9 septembre
Du fait de ces 2 stages les arbitres seront indisponibles. Une information dans ce sens sera communiquée aux clubs.

David ROSICH rappelle l'adresse générique pour la campagne de recrutement des arbitres, et fait part de l'envoi à tous les clubs d'un mail pour les sensibiliser.

4- Epreuves

Annette BERBOUS fait le point sur les fusions, coopération et nouveaux clubs. Les dossiers sont en cours.

Seniors (Annexe 2)
Rolland SORMANI dresse le panorama général des compétitions 2023-2024.

La formule du championnat est reconduite dans son intégralité.
Seul changement, le nombre de clubs qui accèdent directement en Fédérale 3 : 2 contre 3 en 2022-2023 et 5 en 2021-2022
37 clubs participeront au championnat de Fédérale 3.

Prévisions sur les engagements de clubs de séries
Régional 1 : 40 clubs (4 poules de 10) ou 39 clubs (3 poules de 10 et 1 poule de 9) le nombre sera déterminé lors de la prochaine réunion des épreuves
Régional 2 : 68 clubs (poules de 8 et 9 sur un tableau de poule de 10)
Régional 3 : 80 clubs (poules de 8)

Calendrier prévisionnel
Les championnats R1 et R2 débuteraient le 24 septembre

Jeunes
Christian ABEILHE a envoyé à tous les clubs une note concernant la mise en place de la saison 2023-2024, présentant le schéma général et les décisions prises lors de l'Assemblée Générale d'Albi.
Les fiches d'engagement seront prochainement envoyées avec la date butoir de retour fixée au 25 septembre.
La Commission travaille actuellement sur la mise en place des équipes U16 et U18.

Le Président rappelle aux responsables des compétitions de fixer au plus vite une réunion d'harmonisation sur toutes les compétitions en présence des Présidents de CD.

Le Président fait part de la signature de la convention « ceci rugby » en association avec le CD31 dans le cadre des projets rugby au cœur.
Il demande une réflexion sur le projet rugby des villes rugby des champs sur la catégorie M10.
Jean-Yves MOURET indique également un appel à projets reçu de la FFR « héritage France 2023 » avec une subvention de 80.000 euros.
André LAUR dit que cet appel à projets porte sur les saisons 22-23 et 23-24 une partie des projets du POS répondront aux objectifs de cet appel. La date de dépôt le 07/07 ou le 11/08.

4- Modifications règlementaires (Annexe 3)

Jean-Yves MOURET présente les principales modifications réglementaires des RG 2023-2024 qui portent sur les Titre 2 et Titre 3.

7- Questions diverses

Le Président DOUCET : Dotation du GIP de 170 billets pour des matchs de la Coupe du Monde.
Il souhaite avoir l'approbation du Bureau quant à la répartition de ces places (membres commissions, salariés, comité directeur).
Le Bureau à l'unanimité valide la proposition de répartition.
Le Président remercie le Bureau pour toutes les familles sportives concernées.

Pierre CROS : Sinistre du siège suite aux intempéries.
Ce sinistre a fait l'objet d'une déclaration auprès de la compagnie d'assurance qui a nommé un expert ainsi qu'un économiste.
Les causes ont été cernées et seront couvertes par la garantie décennale.
L'ensemble des travaux serait globalement terminé fin août pour que l'on puisse honorer les engagements liés à la Coupe du Monde.

Pierre CIBOT : Ressources Humaines
Point sur les nouvelles embauches, arrivée en juillet du Commercial et en septembre du Logisticien.
En attente du retour de Campus 2023 qui devrait transmettre des CV sur le poste de la Communication.

Alain REY : Virement Ligue intitulé facture du 23 juin
Les CD ont reçu un virement variant de 4500€ à 5000€ sans note explicative.
Pierre CROS précise qu'une note d'accompagnement était prévue et se renseigne auprès du service comptabilité de sa non distribution.

Alain REY fait l'observation d'une augmentation des incivilités d'éducateurs sur les écoles de rugby notamment constatées sur les finales Groupama.
Le Président rappelle que les problèmes disciplinaires relèvent et sont traités par les commissions régaliennes, cette procédure sera ajoutée au règlement disciplinaire. En aucun cas la Commission EDR n'est habilitée à traiter les sanctions.

Subvention de 50.000€ aux écoles de rugby
En l'absence de Julie CUMINETTI et Max SANTA la question est reportée au prochain bureau.

Courrier section sportive du LOT
Le Président DOUCET fait part d'un courrier reçu concernant un fond qui était alloué par la FFR et transféré par le biais des ligues aux sections sportives.
Eric PLANES explique que la FFR a arrêté ces fonds en 2021 en faveur d'une dotation en matériel, et à ce jour n'existe plus, charge aux ligues au travers des POS et demandes ANS de flécher une ligne pour alimenter le scolaire. L'orientation politique prise par la Ligue se tourne vers les académies régionales.
Une réponse sera faite à cette section sportive

André LAUR - Dénomination des rassemblements
Il parle des difficultés pour connaître le club support dans le cas d'un rassemblement, ce qui, administrativement, rend la tâche difficile notamment pour le versement des subventions.
Jean-Yves MOURET précise que le problème avait été soulevé maintes fois auprès de la FFR (Oval-e) sans qu'aucune directive ne soit donnée.
Il est demandé aux responsables des compétitions d'identifier le club support à côté du nom du rassemblement dans les calendriers. Une note du Secrétariat Général sera établie en ce sens.

L'ordre du jour est épuisé, la séance est levée à 20h00

Le Secrétaire Général

Jean-Yves MOURET